



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 décembre 2021

## GRANDS ENJEUX STRUCTURELS

### PUBLICATION D'UNE TROISIÈME SÉRIE DE NOTES : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE, INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES, POLITIQUE INDUSTRIELLE, SANTÉ ET ASSURANCE MALADIE, CULTURE

**La Cour des comptes clôture les séries de notes parues cet automne, en publiant ce jour l'ultime volet de ses travaux consacrés aux grands enjeux structurels pour la France. Bilans à la fois enrichis et synthétiques de travaux récents ou de productions nouvelles, ces publications posent un diagnostic sur les grands défis des prochaines années et présentent les leviers d'action qui peuvent être mobilisés pour y répondre. Cinq grandes politiques publiques sont évoquées aujourd'hui : l'enseignement scolaire, l'insertion professionnelle des jeunes, la politique industrielle, l'assurance maladie et la santé, et la culture. Ces notes contribuent à objectiver le débat public, à un moment crucial de réflexion citoyenne, en veillant à concilier l'efficacité des politiques publiques et le soutien à une croissance durable.**

#### **Une école plus efficacement organisée au service des élèves**

En dépit d'une dépense nationale d'éducation (près de 110 Md€) supérieure à la moyenne de l'OCDE, la performance du système scolaire français tend à se dégrader, en particulier pour les jeunes issus des milieux défavorisés. Les réformes pédagogiques, l'accroissement des moyens et les résultats des évaluations sur les acquis des élèves n'ont pas suffisamment permis d'améliorer la qualité de notre système éducatif. La facilitation du parcours de l'élève, l'augmentation des marges d'autonomie des établissements, la rénovation du cadre du métier d'enseignant et le renforcement de l'évaluation pourraient permettre une meilleure adaptation de l'école au service des élèves.

**[Lire la note](#)**

#### **L'insertion des jeunes sur le marché du travail**

Malgré les nombreux dispositifs résultant de réformes successives, près de 10 % des 750 000 jeunes sortant chaque année du système éducatif se retrouvent sans qualification, quand le taux de chômage des 15-24 ans avoisine les 20 %. L'accent porté récemment sur un accompagnement plus intensif des jeunes demandeurs d'emploi et sur l'apprentissage n'a pas permis une amélioration décisive de leur situation. Pour y remédier, la Cour invite à porter une attention particulière à quatre leviers : une action plus résolue en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi, une meilleure orientation vers les dispositifs adaptés aux besoins, un renforcement de la qualité des parcours d'insertion, et la nécessité de mieux coordonner les multiples acteurs impliqués dans leur accompagnement jusqu'à l'emploi.

**[Lire la note](#)**



## **Adapter la politique industrielle aux nouveaux enjeux**

La France a été exposée à un mouvement de désindustrialisation plus marqué que ses principaux partenaires. Sixième puissance industrielle mondiale en 2004, elle est au huitième rang en 2019. Bien que les écarts de compétitivité-coût se soient partiellement résorbés au cours de la dernière décennie, l'économie française souffre de handicaps structurels qui grèvent encore certains aspects de sa compétitivité, notamment hors-coût. La recherche et développement se traduit insuffisamment en innovations industrielles. Cinq leviers d'action sont identifiés, qui permettraient d'adapter la politique industrielle aux nouveaux enjeux, parmi lesquels la nécessité de cibler de manière renforcée les interventions sectorielles et celle de rénover la gouvernance de cette politique.

[Lire la note](#)

## **Santé : des marges d'efficience à activer pour garantir l'accès à des soins de qualité et résorber le déficit de l'assurance maladie**

De manière structurelle, l'équilibre financier de l'assurance maladie est affecté par les effets du vieillissement de la population et par l'expansion des pathologies chroniques sur les dépenses de santé. En outre, les impacts de la crise sanitaire sur les recettes comme sur certaines dépenses risquent de creuser davantage et durablement les déficits de l'assurance maladie. Pour amorcer son retour à l'équilibre et garantir l'accès à des soins de qualité, il sera essentiel de mobiliser des marges d'efficience dans quatre directions : l'organisation des soins, la rémunération des acteurs de la santé, les causes évitables des dépenses, et la contribution des technologies numériques à la transformation du système de santé.

[Lire la note](#)

## **Recentrer les missions du ministère de la culture**


La politique menée par le ministère de la culture depuis sa création s'est traduite par une expansion notable de l'activité culturelle dans notre pays. Celle-ci s'est traduite par la multiplication des institutions et des acteurs qui y contribuent, notamment les collectivités territoriales qui représentent désormais une source de financement trois fois supérieure à celle du ministère. Le rôle central d'initiateur de l'État a perdu de son importance. Pour lui permettre de retrouver son élan d'administration stratège, recentrée sur son rôle d'impulsion et de pilotage, une réorganisation en profondeur de l'administration centrale du ministère, assortie d'une politique de ressources humaines renforcée, apparaissent souhaitables.

[Lire la note](#)


### **CONTACTS PRESSE :**


**Emmanuel Kessler** ■ Directeur de la communication ■ T 01 42 98 55 62 ■ [emmanuel.kessler@ccomptes.f](mailto:emmanuel.kessler@ccomptes.f)

**Julie Poissier** ■ Responsable des relations presse ■ T 01 42 98 97 43 ■ [julie.poissier@ccomptes.f](mailto:julie.poissier@ccomptes.f)

 @Courdescomptes

 ccomptes

 Cour des comptes

 Cour des comptes